



L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

Date de Convocation	12/09/2025
Date d'Affichage	12/09/2025
Nombre de Conseillers en exercice	13
Présents	7
Votants	11

Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Michel LEBouc.

Absents excusés :

Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mr André PHILIPOT,
Mr Patrick DEMARQUET donne pouvoir à Mr Christian LAN,
Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mr Michel LEBouc,
Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS.

Absentes :

Mme Colette PENDRIGH, Mme Sylvie COUPE

2^{ème} réunion : le quorum n'ayant pas été atteint lors de la convocation pour la réunion du 11 septembre 2025, le Conseil Municipal a été convoqué une nouvelle fois.

Madame Stéphanie GARNIER est nommée secrétaire de séance.

N°137-2025

Echange de terrain PETITPAS – Commune de Laignelet

Monsieur le Maire présente la délibération N°11-2025 pour la validation du devis GEOMAT pour le secteur de la Croix aux Morts.

Sur demande de Maitre Verriez il est proposé que Monsieur et Madame PETITPAS, étant propriétaires de la parcelle AL39 d'une surface de 1 400 m² et la commune de Laignelet, propriétaire de la parcelle AL414 d'une surface de 1400 m², les 2 propriétaires fassent échange de leurs biens respectifs

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **De VALIDER** l'échange de parcelle entre Monsieur et Madame PETITPAS et la commune de Laignelet à titre gratuit.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint référent à ce dossier à signer tout document relatif à cette affaire.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

